



## Caractéristiques géographiques

Langue officielle : français

Superficie : 1 240 190 km<sup>2</sup>

Population : 22,6 millions d'habitants

Densité : 18,2 habitants/km<sup>2</sup>

Taux de croissance démographique : 3,1 %

Part de la population urbaine : 45,4 %

## Économie

Notation de la dette souveraine (Moody's, 2022) : Caa2

Classement de l'indice de développement humain (IDH) 2021-2022 : 186<sup>e</sup>/191

Évaluation des politiques et des institutions (note CPIA, 2022) : 3,2

Taux de change effectif réel (moyenne 2018-2022, base 100 en 2010) : 98,3 (95,8 pour l'UEMOA)

Classification Banque mondiale : pays à faible revenu

Risque de surendettement : modéré

PIB par habitant (2022) : 833 dollars

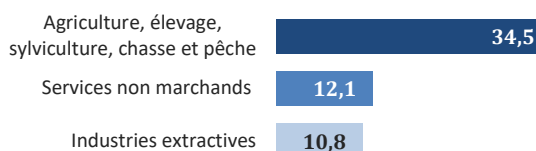
Taux de croissance (2022) : 3,7 %

Inflation (2022) : 9,7 %

PIB (2022) : 11 456 milliards XOF / 18,4 milliards de dollars US

### Principales activités

(en % du PIB nominal, moyenne 2018-2022)



### Principaux biens d'exportation

(en % du total des exportations, moyenne 2018-2022)



## Développement humain et infrastructures



**59,4 ans**

Espérance de vie



**50,3 %**

Population sous le seuil de pauvreté



**82,5 %**

Accès à l'eau potable



**9,7 %**

Mortalité infantile



**36,1**

Inégalité de revenus (coefficient de Gini)



**53,4 %**

Accès à l'électricité



**12,8 %**

Prévalence de la malnutrition dans la population totale



**30,8 %**

Alphabétisation des adultes



**111,1**

Nombre de souscriptions à la téléphonie mobile pour 100 habitants



**22/191**

Indicateur de vulnérabilité environnementale (PVCCI)



**43,5 %**

Population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte en banque



**54,2 %**

Taux de participation des femmes au marché du travail

Sources et métadonnées.

## AVERTISSEMENTS ET REMERCIEMENTS

*Cette monographie a été réalisée par le service [Afrique et Développement de la Banque de France](#). Elle fait partie d'une collection couvrant les différents pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).*

*Ces monographies complètent le [Rapport annuel des coopérations monétaires Afrique-France](#), qui se concentre sur la situation économique des pays membres des unions monétaires et présente de façon plus approfondie les actions des institutions régionales, ainsi que les politiques et les évolutions institutionnelles des deux unions économiques et monétaires et de l'Union des Comores. Les données statistiques de ces monographies sont cohérentes avec les données agrégées du Rapport annuel, arrêtées à fin juin 2023 et susceptibles de révisions ; elles intègrent également des données plus récentes, notamment en provenance du Fonds monétaire international (FMI).*

*Le détail des indicateurs présentés est disponible sur la page [Sources et métadonnées](#).*

*Nous tenons à remercier chaleureusement la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cette publication.*



Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, direction des Archives (pôle géographique) © Mai 2019

## Faits saillants

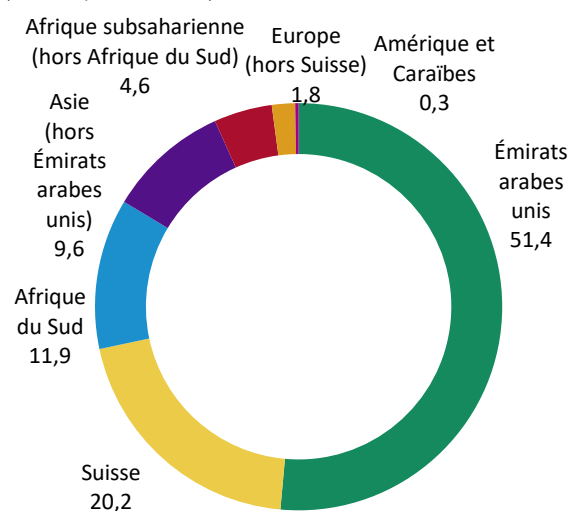
- L'activité économique s'est accélérée en 2022, la progression du PIB réel s'établissant à 3,7 %, contre 3,1 % en 2021, avant tout grâce à une pluviométrie plus favorable et des récoltes plus abondantes. L'inflation est en forte hausse, à 9,7 % en moyenne annuelle du fait du renchérissement des prix des produits alimentaires et énergétiques dans le sillage de la guerre en Ukraine, et des sanctions adoptées par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à la suite du coup d'État de 2021.
- **Le déficit budgétaire s'est détérioré, pour atteindre 5,0 % du PIB en 2022.** Cette évolution provient principalement d'une hausse de la masse salariale publique, des dépenses de sécurité, et du service de la dette, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt. Selon le Fonds monétaire international (FMI), le risque de surendettement reste modéré, mais pourrait se renforcer en cas de dégradation des conditions de financement et en l'absence de financements concessionnels internationaux.
- **L'insécurité et l'instabilité politique pénalisent le développement économique du pays.** La prise du pouvoir par l'armée a entraîné des sanctions de la part de la CEDEAO (partiellement levées en juillet 2022). D'abord prévues en février 2024, les élections ont été reportées *sine die* par les autorités, compliquant la mise en place des appuis financiers internationaux. Le pays fait face à de nombreuses attaques terroristes, qui perturbent l'activité économique et les flux de commerce, et augmentent la précarité des populations les plus vulnérables et le nombre de déplacés internes.
- **Les indicateurs de développement demeurent parmi les plus faibles du monde et ont pâti de la succession des crises depuis 2020.** Le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté (2,15 dollars US en parité de pouvoir d'achat [PPA] par jour) est passé de 3,5 millions en 2019 à 4,3 millions en 2022. L'espérance de vie demeure inférieure à 60 ans, la moitié de la population seulement a accès à l'électricité, tandis que plus des deux tiers des adultes de plus de 15 ans sont analphabètes. Le rapport mondial 2021-2022 du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) classe le Mali au 186<sup>e</sup> rang (sur 191 pays et territoires) pour l'indice de développement humain (IDH).

## CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE L'ÉCONOMIE

**L'économie du Mali, pays sahélien à faible revenu, apparaît peu diversifiée, reposant fondamentalement sur l'agriculture et les extractions minières.** Elle demeure de ce fait très vulnérable aux chocs tels que les perturbations climatiques, l'insécurité, et les fluctuations des prix des matières premières. Le secteur primaire, qui représente environ 36 % du PIB en moyenne entre 2017 et 2022, est un enjeu majeur du développement socio-économique du pays. Le secteur secondaire est porté par les activités d'extraction d'or, dont les exportations représentent en moyenne les trois quarts des exportations en valeur entre 2017 et 2022. Le secteur tertiaire, qui contribue à environ 33 % du PIB en moyenne sur cette même période, s'appuie principalement sur les secteurs des transports, de la

### Destinations des exportations du Mali (2017-2021)

(en %, moyenne sur 5 ans)



Sources : CEPII (BACI) et calculs Banque de France.

communication, des banques et assurances, et enfin du commerce et de l'hôtellerie-restauration.

**Depuis 2020, la succession des crises internationales, les aléas climatiques et la fragilité politique et sécuritaire freinent le développement humain du pays.** Selon la Banque mondiale<sup>1</sup>, le PIB réel par habitant, qui croissait au

rythme de 2,5 % entre 2016 et 2019, a depuis reculé en moyenne de 1,3 %. Le nombre de personnes en situation d'extrême pauvreté (2,15 dollars US en parité de pouvoir d'achat [PPA] par jour) est passé de 3,5 millions en 2019 à 4,3 millions en 2022. La plupart des indicateurs de développement du Mali se situent à un niveau faible : l'espérance de vie demeure inférieure à 60 ans, la moitié de la population seulement a accès à l'électricité, tandis que plus des deux tiers des adultes de plus de 15 ans sont analphabètes. Le rapport mondial 2021-2022 du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) classe le Mali au 186<sup>e</sup> rang (sur 191 pays et territoires) pour l'indice de développement humain (IDH), marquant un recul de deux places par rapport à 2020.

**Le secteur financier demeure peu développé.** Selon la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)<sup>2</sup>, le taux global d'utilisation des services financiers (TGUSF) ou taux d'inclusion financière, qui évalue le pourcentage de la population adulte détenant un compte bancaire, a atteint au Mali 54,9 % en 2021. Ce taux progresse par rapport à 2020 (+ 6,3 points de pourcentage), mais reste très inférieur à celui de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), où il ressort à 67,2 %. La part des crédits à l'économie dans le PIB s'élève à environ 28,4 % en 2022, contre une moyenne de 25,4 % en UEMOA. La stratégie régionale d'inclusion financière déployée par l'UEMOA s'appuie en grande partie sur le développement rapide des services financiers mobiles, avec pour objectif de les améliorer à moyen terme, pour une croissance plus inclusive.

## Principales productions et prix d'achat aux producteurs du Mali

(productions en milliers de tonnes, prix d'achat en francs CFA (XOF) par kilogramme)

	2020-2021	2021-2022	2022-2023
<b>Coton-graine</b>	<b>156,4</b>	<b>741,2</b>	<b>526,0</b>
Prix d'achat aux producteurs	200,0	280,0	285,0
<b>Mil et sorgho</b>	<b>3 743,9</b>	<b>2 727,3</b>	<b>3 448,1</b>
<b>Maïs</b>	<b>3 516,9</b>	<b>3 603,0</b>	<b>3 904,7</b>
<b>Riz paddy</b>	<b>3 010,0</b>	<b>2 420,2</b>	<b>2 864,7</b>
<b>Arachides</b>	<b>490,7</b>	<b>367,8</b>	<b>448,9</b>
	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Or (en tonnes)</b>	<b>71,2</b>	<b>69,5</b>	<b>70,1</b>

Sources : BCEAO et administrations nationales.

## CONJONCTURE ET PRÉVISIONS

**La croissance économique du Mali s'est accélérée en 2022, à 3,7 %, contre 3,1 % en 2021 en dépit d'une succession de chocs depuis 2020 :** la crise Covid, la hausse des cours des matières premières provoquée par la guerre en Ukraine, une pénurie de financements (baisse de l'aide publique au développement), les attaques de djihadistes perpétrées sur son territoire et l'instabilité politique, les sanctions prises par la CEDEAO en janvier 2022 puis allégées en juillet (cf. infra, « Enjeux et défis »). Cette résilience provient d'un rétablissement des exportations nettes, qui ont pesé sur la croissance à hauteur de seulement -0,6 point de pourcentage (pp), contre -4,9 pp en 2021. Cette évolution favorable reflète en partie la baisse des investissements (contribution de +0,6 pp en 2022, contre +1,1 pp en 2021), dont le contenu en importations (notamment en équipement) est élevé. La principale contribution à la croissance provient de la consommation finale privée (+2,0 pp en 2022, contre +2,4 pp en 2021), tandis que la contribution de la consommation des administrations publiques s'est réduite (0,7 pp en 2022, contre 0,9 pp en 2021), en lien avec les contraintes qui ont pesé sur la trésorerie de l'État au cours de l'année.

**Du côté de l'offre, la croissance a été soutenue par les secteurs primaire et secondaire.** Le secteur primaire a contribué à hauteur de 0,9 pp (contre 0,4 pp en 2021), grâce notamment à une hausse de la production vivrière (+15,4 %). La production de mil et sorgho a augmenté de 26,4 %, tandis que le maïs et le riz paddy ont augmenté respectivement de 8,4 %

<sup>1</sup> Banque mondiale (2023), Mali, note sur la situation économique, avril.

<sup>2</sup> BCEAO (2022), Rapport sur la situation de l'inclusion financière dans l'UEMOA au cours de l'année 2021, juillet.

et 18,4 %<sup>3</sup>, bénéficiant de meilleures conditions météorologiques. À l'inverse, la production de coton, principalement destinée à l'exportation, a baissé (-29 %), impactée notamment par des infestations d'insectes dans les cultures et un accès limité aux engrais (hausse des prix depuis la guerre en Ukraine). Le secteur secondaire a contribué à la croissance à hauteur de 0,7 pp (contre -0,1 pp en 2021), grâce à la hausse de la production manufacturière (+8,6 %) liée notamment à l'industrie cotonnière (égrenage), qui a bénéficié de la forte production de coton de la campagne précédente (+374 %). Le secteur tertiaire reste le principal contributeur à la croissance, à la hauteur de 2,1 pp. Malgré les sanctions de la CEDEAO, le secteur des transports, des entrepôts et de la communication a progressé (+10 %) ainsi que celui du commerce et de l'hôtellerie-restauration (+7,8 %).

**En 2023, la croissance économique au Mali pourrait atteindre 5,1 % selon la BCEAO.** Elle profiterait notamment d'une hausse des activités extractives d'or et de la hausse des cours de ce métal. Par ailleurs le pays devrait bénéficier d'ici 2024 de l'entrée en production de la mine de lithium de Goulamina, qui fera du Mali le premier producteur ouest-africain de ce métal clé dans la fabrication des batteries de véhicules électriques. Cette prévision demeure tributaire d'importants risques baissiers, comme la fragilité de la situation politique et sécuritaire et la dégradation des perspectives économiques mondiales dans le sillage de la guerre en Ukraine.

**L'inflation a fortement augmenté en 2022, à 9,7 %, contre 3,6 % en 2021. Les cours des produits alimentaires et énergétiques, principales composantes du panier de consommation des ménages, ont connu des hausses importantes** en raison de la guerre en Ukraine et des sanctions de la CEDEAO. En 2023, l'inflation devrait baisser à 4,1 % sous l'effet du recul des prix internationaux des prix des matières premières, alors que la BCEAO a relevé progressivement ses taux directeurs de 125 points de base entre juin 2022 et septembre 2023.

**Le déficit courant du Mali s'est légèrement résorbé entre 2021 et 2022, en passant de 7,7 % à 5,6 % du PIB.** Les importations de biens ont augmenté de 10,5 %, tirées par les importations de produits pétroliers (+51,6 %) et alimentaires (+50,2 %), du fait des tensions sur les marchés internationaux liées à la guerre en Ukraine. En revanche, le ralentissement

## Activité économique et inflation au Mali

(en %)

	2020	2021	2022	2023
<b>Variation annuelle du PIB</b>	-1,2	3,1	3,7	5,1
<b>Inflation</b> (en moyenne annuelle)	0,5	3,9	9,7	4,1

Note : Prévisions pour 2023.

Source : BCEAO.

des investissements est allé de pair avec un net recul des importations de biens d'équipement (-16,4 %).

**Cette progression a été plus que compensée par celle des exportations de biens (+17,4 %)**, reflétant le dynamisme de la filière du coton (+144,1 %, 12 % des exportations totales), grâce à d'importants stocks constitués à la suite d'une récolte abondante lors de la campagne 2021-2022 et grâce au dynamisme du secteur de l'égrenage du coton. La hausse des prix internationaux du coton (+28,4 %) a également contribué à la hausse de la valeur des exportations. La progression des exportations d'or (+15 %, 77,5 % des exportations du pays) reflète avant tout un effet volume dans un contexte de stabilité globale des prix<sup>4</sup>. Si l'embargo commercial décidé par la CEDEAO a pu perturber les flux commerciaux entre janvier et juillet, ses effets ont été plus limités sur l'ensemble de l'année du fait d'un développement de flux commerciaux alternatifs hors CEDEAO (notamment via la Mauritanie et la Guinée) et d'effets de calendrier lors de la levée de l'embargo à partir de juillet 2022. La décomposition géographique des exportations en 2022 est ainsi restée proche de celle que l'on peut observer sur la période 2018-2022 (cf. graphique *supra*).

**La balance des revenus est demeurée globalement résiliente d'une année sur l'autre**, avec un excédent global de près de 390 milliards XOF en 2022, contre 414 milliards en 2021, la faiblesse des aides budgétaires extérieures ayant été plus que compensée par la progression des revenus secondaires engendrés par les transferts de fonds des migrants (+6,0 %).

**En revanche, l'excédent dégagé par le compte de capital a été fortement affecté par les incertitudes sécuritaires et le resserrement des conditions financières internationales.** Ainsi, tant les investissements directs que les investissements de

<sup>3</sup> BCEAO, Rapport annuel 2022.

<sup>4</sup> +0,1 % en 2022, d'après la Banque mondiale (commodity price data).

portefeuille ont fortement baissé en 2022, de respectivement 53 % et 69,8 %.

**Le déficit budgétaire (base engagements, dons compris) s'est stabilisé (de 4,9 % en 2021 à 5,0 % en 2022).** Les recettes fiscales, qui constituent la majorité des recettes budgétaires, se sont détériorées (-3 %) malgré l'accélération de la croissance économique. Cette baisse a été engendrée par certaines mesures de lutte contre l'inflation, telles que l'allègement fiscal sur le carburant (environ 1,9 % du PIB selon la Banque mondiale<sup>5</sup>), mais également par des difficultés de la collecte fiscale dans un contexte sécuritaire dégradé et, de manière temporaire, par les sanctions de la CEDEAO (droits à l'importation). Le taux de pression fiscale s'est ainsi dégradé, de 15,5 % à 13,9 % entre 2021 et 2022. Ce chiffre reste inférieur au seuil de 20 % fixé par les critères de convergence de l'UEMOA. Les dons<sup>6</sup> ont également fortement chuté (-35,1 %) à la suite d'une baisse de l'appui de la communauté internationale.

**La hausse des dépenses provient principalement de la hausse des dépenses courantes (+9,4 %), qui représentent 60 % des dépenses totales.** La masse salariale publique a ainsi augmenté de 13,2 %, celle des intérêts sur la dette de 20 % sur un an dans un contexte de hausse globale des taux d'intérêt, tandis que les « autres dépenses » ont augmenté de seulement 3,5 %. Les investissements publics ont régressé de 26,3 %, du fait d'une baisse concomitante des projets sur ressources tant internes qu'externes, dans un contexte sécuritaire incertain. Le déficit budgétaire a été essentiellement financé par des émissions par adjudication sur le marché régional des titres, qui ont représenté 79,8 % du déficit. Si les sanctions décidées par la CEDEAO se sont traduites par l'impossibilité d'émettre des titres et une accumulation d'arriérés sur le marché régional des titres entre janvier et juillet, ces arriérés ont été intégralement remboursés en août 2023.

**La dette publique du Mali s'est stabilisée en 2022 (51,2 %, contre 52,0 % en 2021).** Selon la dernière analyse de viabilité de la dette établie par le FMI et la Banque mondiale (février 2021), le Mali reste exposé à un risque modéré de surendettement. Au vu des importants besoins de financement du Mali, le

FMI<sup>7</sup> estime toutefois que cette évaluation est affectée par des risques haussiers importants, liés à des retards dans le calendrier des élections et à la reprise de l'aide au développement. La dette se compose en effet aux deux tiers de dette externe contractée pour l'essentiel à des taux concessionnels auprès de créanciers multilatéraux (FMI, Banque mondiale, Banque africaine de développement [BAfD], Banque ouest-africaine de développement [BOAD]). S'agissant du FMI, l'achèvement du programme (facilité élargie de crédit) en août 2022 n'a pas donné lieu à la mise en place d'un nouveau programme. Le durcissement des conditions de financement constitue également un risque important. Dans un contexte de resserrement des conditions de financement international et de la politique monétaire de la BCEAO, le rendement moyen pondéré des obligations émises par le Mali à 3 ans est passé de 4,07 % au quatrième trimestre 2021, à 6,19 % au quatrième trimestre 2022 et 7,47 % au deuxième trimestre 2023.

**L'activité des établissements bancaires a été soutenue, et la qualité des portefeuilles s'est améliorée en 2022, en lien avec le rebond de l'activité économique.** Le bilan agrégé des banques a ainsi progressé de 15 % sur l'année. Le taux brut de créances en souffrance a légèrement reculé, passant de 10,4 % à 9,4 %, ainsi que le taux de provisionnement, de 58,2 % à 57,0 %. Le coefficient de rentabilité a atteint 15,5 %, contre 9,7 % en 2021. Le respect des indicateurs prudentiels du système bancaire s'avère globalement satisfaisant, le ratio de couverture des risques (solvabilité) s'établissant à plus de 14 % et le rapport de liquidité à 11,5 %. Les taux de conformité des banques avec le ratio de solvabilité globale et le coefficient de liquidité s'élèvent respectivement à 93,3 % et 100 %.

## ENJEUX ET DÉFIS

**L'insécurité et instabilité politique pénalisent le développement économique du pays.** Le Mali fait face à des attaques terroristes (Al-Qaïda au Maghreb islamique, Ansar Eddine, GSIM, etc.), alors que l'appui militaire de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme a diminué depuis le coup d'État de 2021. En août 2022, le Canada, la France et ses partenaires européens se

<sup>5</sup> Banque mondiale (2023), Mali, note sur la situation économique, avril.

<sup>6</sup> Aides budgétaires accordées par les bailleurs internationaux et bilatéraux.

<sup>7</sup> FMI (2023), *ibid.*

sont retirés après neuf ans d'intervention (opération *Barkhane*). Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU) a prolongé en 2023 le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Les autorités maliennes ont néanmoins demandé leur départ d'ici à la fin de l'année. À la suite du coup d'État survenu au Niger en juillet 2023, le pays a signé en septembre une alliance défensive, « l'Alliance des États du Sahel ». Les conflits pèsent sur la pauvreté des ménages, qui ne peuvent plus exercer leurs activités, et augmentent le nombre de déplacés internes, évalués à 370 000 au 30 avril 2022 selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Ocha). Les affrontements et le fort niveau d'inflation ont par ailleurs entraîné une aggravation de l'insécurité alimentaire et de l'extrême pauvreté. Ainsi, entre octobre et décembre 2022, l'insécurité alimentaire aiguë touchait 2,8 % de la population<sup>8</sup>. Dans un tel contexte, une part croissante des dépenses est également consacrée aux dépenses militaires. En 2022, selon le FMI<sup>9</sup>, près de 80 % des recettes fiscales étaient consacrées aux dépenses de sécurité, des salaires publics et de la facture des intérêts. En l'absence d'élections, la CEDEAO a adopté en janvier 2022 des sanctions à l'encontre du Mali. Elles se sont traduites par une suspension des transactions entre les pays membres de la CEDEAO et le Mali, à la fois commerciales (à l'exception des produits de première nécessité) et financières. Ces sanctions ont été levées en juillet 2022<sup>10</sup>, après l'engagement par la junte militaire d'organiser des élections en février 2024. Les autorités ont toutefois annoncé, en septembre 2023, un report *sine die* des élections.

**La consolidation fiscale constitue l'un des principaux enjeux pour le Mali.** Une politique de consolidation budgétaire prudente apparaît tout d'abord nécessaire pour éviter d'éventuels effets boule de neige résultant d'une forte dynamique d'endettement associée à un durcissement des conditions de financement. Elle est également nécessaire pour constituer des marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour faire face à des chocs exogènes croissants, notamment climatiques. Enfin, elle doit être associée à une réorientation des dépenses en faveur des investissements publics à haut rende-

ment et de développement du capital humain (éducation, santé, filets de sécurité sociale pour les plus vulnérables).

**La consolidation budgétaire s'appuie sur une meilleure mobilisation des recettes internes,** grâce à une collecte fiscale plus efficace, une meilleure gouvernance et transparence dans la gestion des finances publiques. Le nouveau code minier adopté en août 2023 permet à l'État de prendre jusqu'à 30 % de participation dans les nouveaux projets aurifères, avec notamment pour objectif d'augmenter les ressources publiques prélevées sur le secteur extractif. Selon le FMI, la maîtrise de dépenses courantes, telles que les subventions aux carburants ou la masse salariale publique, apparaît également nécessaire. Cette dernière représente actuellement 55 % des recettes fiscales, contre un objectif attendu de 35 % en UEMOA.

**Comme les autres pays sahéliens, le Mali est fortement affecté par le changement climatique,** qui se manifeste par l'augmentation à la fois des inondations et des sécheresses. La désertification entame les superficies de terres arables, et les pluies irrégulières et insuffisantes pèsent sur la production agricole. Cette situation exacerbe les tensions, notamment dans les régions du nord du pays. Face à ces changements rapides, des politiques d'atténuation (lutte contre la désertification) et d'adaptation (mesures en faveur d'une meilleure efficacité de l'irrigation, agriculture intelligente, productions résilientes) apparaissent nécessaires.

**Sur le long terme, le Mali doit adopter un certain nombre de réformes structurelles afin de stimuler la croissance.** Cela passe, entre autres, par une amélioration de l'environnement des affaires pour favoriser le développement du secteur privé. Des efforts sont également attendus en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. En effet, depuis 2021, le pays est inscrit sur la liste grise du Groupe d'action financière (Gafi).

<sup>8</sup> Cadre harmonisé, résultats de l'analyse de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle aiguë.

<sup>9</sup> FMI (2023), Mali : 2023 Article IV Consultation

<sup>10</sup> La CEDEAO a cependant maintenu les sanctions individuelles à l'encontre des membres de la junte militaire, ainsi que la suspension du Mali de ses instances de décision.



## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN COURS

**L'importance du secteur agricole pour le développement socio-économique du Mali se traduit dans plusieurs projets structurants liés aux domaines de l'irrigation, de la diversification et de la commercialisation agricoles.** Le projet d'appui régional à l'initiative pour l'irrigation au Sahel (PARIIS<sup>11</sup>) doit permettre l'aménagement de plus de 3 000 hectares dans les régions de Koulikoro, de Ségou, les zones de l'Office du Niger et de l'Office Riz Ségou. Le projet de développement de la productivité et de la diversification agricole dans les zones arides du Mali (PDAZAM<sup>12</sup>) est, comme le PARIIS, financé par la Banque mondiale. En novembre 2022, cette dernière a approuvé un financement additionnel de 30 millions de dollars US au titre du PDAZAM, afin de répondre à l'insécurité alimentaire et à l'augmentation des prix due à une situation sécuritaire difficile et à la guerre russe en Ukraine. Le nombre de ménages bénéficiaires passerait ainsi de plus de 40 000 à 193 000<sup>13</sup>. La mise en œuvre de ces projets doit donc permettre d'améliorer la productivité agricole dans les zones concernées et, par suite, de relever le ratio de sécurité alimentaire du pays et contribuer à la réduction de la pauvreté. La Banque africaine de développement (BAfD), comme détaillé dans son document de stratégie pays 2021-2025<sup>14</sup>, a pour objectif de diversifier l'économie en développant les chaînes de valeur agricoles. Elle prévoit notamment de soutenir la création d'agropoles ou zones spéciales de transformation agroalimentaire (ZSTA) dans les régions de Ségou, San, Kolikoro et Sikasso.

**En matière de développement des infrastructures énergétiques, le Mali bénéficie de l'initiative Desert to Power (DtP<sup>15</sup>)** de la BAFD, destinée à aider les pays du Sahel à adopter un mode de production d'électricité à faible émission, en exploitant l'abondant potentiel solaire de la région. La mise en place d'une capacité de production solaire de dix gigawatts permettra d'accélérer le développement de la production d'énergie et de subvenir aux besoins de 250 millions de personnes d'ici à 2030 dans les pays qui composent la bande sahélienne. L'initiative mobilisera 966 millions de dollars US sur une période de sept ans. En octobre 2021, la BAFD a reçu du

Fonds vert pour le climat (ONU) un apport de 150 millions de dollars pour sa facilité de financement DtP. Le 16 février 2022, le BAFD a approuvé un financement de 379,6 millions de dollars US en faveur de cette même initiative. Toujours dans le secteur de l'énergie, les autorités maliennes ont adopté en mars 2022 le plan de développement du sous-secteur de l'électricité 2022-2026 de la société Énergie du Mali<sup>16</sup>. Ce plan repose sur un important programme d'investissement, axé sur l'exploitation des énergies renouvelables et sur la construction de lignes de transport et de distribution d'électricité.

**Afin de renforcer sa résilience au changement climatique, le Mali a reçu plusieurs financements de la part de banques multilatérales de développement.** Le 13 décembre 2022, le Fonds africain de développement a approuvé un financement de 54 millions de dollars US pour la mise en place d'un projet d'appui au renforcement de la résilience des communautés de base. Cela inclut le développement d'infrastructures résilientes au changement climatique. Le projet vise également à réduire la fragilité économique de certaines populations en encourageant des chaînes de valeur locales et en augmentant la productivité agricole. Le 15 février 2023, le gouvernement malien a autorisé la ratification d'un accord de prêt de 256 millions d'euros avec la Banque mondiale pour financer le projet de résilience urbaine de Bamako. Ce projet a notamment pour objectifs d'améliorer l'accès à l'eau potable et de renforcer la résilience de la ville aux inondations.

<sup>11</sup> <http://pariis-mali.org>

<sup>12</sup> <https://pdazam.ml>

<sup>13</sup> Banque mondiale (2022), « Mali : améliorer la productivité agricole et renforcer la résilience des ménages ruraux vivant dans les zones arides », communiqué de presse, 9 novembre.

<sup>14</sup> Groupe de la BAFD (2021), Document de stratégie pays 2021-2025, mai.

<sup>15</sup> <https://www.afdb.org/fr/documents/desert-power-fr>

<sup>16</sup> Secrétariat général du gouvernement – République du Mali (2022), communiqué du Conseil des ministres, n° 2022-15, 30 mars.

## ANNEXE

## Mali – Comptes nationaux

(en milliards de francs CFA (XOF) ; taux et variations en %)

	2019	2020	2021	2022
<b>Ressources</b>	<b>13 967,5</b>	<b>13 701,5</b>	<b>14 826,4</b>	<b>15 892,7</b>
<b>PIB nominal</b>	<b>10 124,7</b>	<b>10 052,8</b>	<b>10 614,0</b>	<b>11 456,1</b>
<b>Importations de biens et services</b>	<b>3 842,8</b>	<b>3 648,7</b>	<b>4 212,4</b>	<b>4 436,6</b>
<b>Emplois</b>	<b>13 967,5</b>	<b>13 701,5</b>	<b>14 826,4</b>	<b>15 892,7</b>
<b>Consommation finale</b>	<b>9 083,6</b>	<b>8 968,3</b>	<b>9 639,6</b>	<b>10 304,8</b>
Publique	1 593,9	1 588,9	1 715,8	1 848,4
Privée	7 489,7	7 379,4	7 923,8	8 456,4
<b>Formation brute de capital fixe <sup>a)</sup></b>	<b>2 281,3</b>	<b>1 742,8</b>	<b>2 202,8</b>	<b>2 177,8</b>
<b>Exportations de biens et services</b>	<b>2 602,6</b>	<b>2 990,5</b>	<b>2 983,9</b>	<b>3 410,1</b>
Épargne intérieure brute	1 041,1	1 084,5	974,4	1 151,3
Capacité (+) ou besoin (-) de financement	- 1 240,2	- 658,2	- 1 228,4	- 1 026,5
<b>Taux d'investissement (en % du PIB)</b>	<b>22,5</b>	<b>17,3</b>	<b>20,8</b>	<b>19,0</b>
Variations				
Taux de croissance du PIB en volume	4,8	- 1,2	3,1	3,7
Déflateur du PIB	1,9	0,5	2,5	4,1
Prix à la consommation, en moyenne	- 3,0	0,5	3,9	9,7

a) Y compris variations de stocks.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Mali – Tableau des opérations financières

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
<b>Recettes et dons</b>	<b>2 173,0</b>	<b>2 072,3</b>	<b>2 347,6</b>	<b>2 361,2</b>
<b>Recettes budgétaires</b>	<b>1 981,7</b>	<b>1 958,9</b>	<b>2 281,2</b>	<b>2 318,1</b>
Recettes fiscales	1 495,5	1 442,4	1 641,2	1 591,3
Recettes non fiscales	67,2	66,3	94,1	96,5
Autres recettes non classées	419,0	450,2	545,9	630,3
<b>Dons</b>	<b>191,3</b>	<b>113,4</b>	<b>66,4</b>	<b>43,1</b>
<b>Dépenses et prêts nets</b>	<b>2 343,9</b>	<b>2 625,2</b>	<b>2 868,4</b>	<b>2 931,3</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>2 349,7</b>	<b>2 632,2</b>	<b>2 873,5</b>	<b>2 936,3</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>1 280,6</b>	<b>1 569,6</b>	<b>1 686,8</b>	<b>1 846,2</b>
Traitements et salaires	516,7	620,0	775,4	878,0
Autres dépenses courantes	659,8	826,0	764,7	791,2
Intérêts	104,1	123,6	146,7	177,0
<i>Sur la dette intérieure</i>	<i>70,6</i>	<i>90,2</i>	<i>108,7</i>	<i>136,5</i>
<i>Sur la dette extérieure</i>	<i>33,5</i>	<i>33,4</i>	<i>38,0</i>	<i>40,5</i>
<b>Dépenses en capital</b>	<b>658,0</b>	<b>613,8</b>	<b>642,2</b>	<b>459,8</b>
Sur ressources intérieures	465,6	468,3	495,2	365,2
Sur ressources extérieures	192,4	145,5	147,0	94,6
<b>Dépenses des fonds spéciaux</b>	<b>411,1</b>	<b>448,8</b>	<b>544,5</b>	<b>630,3</b>
<b>Prêts nets</b>	<b>- 5,8</b>	<b>- 7,0</b>	<b>- 5,1</b>	<b>- 5,0</b>
<b>Solde global base engagements (hors dons)</b>	<b>- 362,2</b>	<b>- 666,3</b>	<b>- 587,2</b>	<b>- 613,2</b>
<b>Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup></b>	<b>- 170,9</b>	<b>- 552,9</b>	<b>- 520,8</b>	<b>- 570,1</b>
<b>Solde primaire de base <sup>b)</sup></b>	<b>339,6</b>	<b>44,6</b>	<b>245,9</b>	<b>283,7</b>
<b>Ajustement base caisse</b>	<b>94,0</b>	<b>- 10,8</b>	<b>121,9</b>	<b>- 27,1</b>
<b>Solde global base caisse (hors dons) <sup>c)</sup></b>	<b>- 268,2</b>	<b>- 677,1</b>	<b>- 465,3</b>	<b>- 640,3</b>
<b>Solde global base caisse (dons compris) <sup>c)</sup></b>	<b>- 76,9</b>	<b>- 563,7</b>	<b>- 398,9</b>	<b>- 597,2</b>
<b>Financement</b>	<b>76,9</b>	<b>563,8</b>	<b>398,9</b>	<b>597,2</b>
<b>Financement intérieur net</b>	<b>- 226,7</b>	<b>492,5</b>	<b>374,9</b>	<b>658,9</b>
Bancaire	- 193,8	236,6	185,1	589,3
Non bancaire	- 32,9	255,9	189,8	69,6
<b>Financement extérieur net</b>	<b>303,6</b>	<b>71,3</b>	<b>24,0</b>	<b>- 61,7</b>
<b>Ajustement statistique</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Dette publique</b>	<b>4 106,0</b>	<b>4 757,0</b>	<b>5 521,7</b>	<b>5 860,3</b>
En pourcentage du PIB				
Recettes totales (hors dons)	19,6	19,5	21,5	20,2
Dépenses courantes	12,6	15,6	15,9	16,1
Solde global base engagements (dons compris) <sup>a)</sup>	- 1,7	- 5,5	- 4,9	- 5,0
Dette publique	40,6	47,3	52,0	51,2

a) Solde global base engagements = recettes totales (dons compris) – dépenses et prêts nets.

b) Solde primaire = recettes budgétaires – (dépenses courantes – intérêts sur dette publique extérieure et intérieure) – (dépenses en capital sur ressources intérieures).

c) Solde base caisse = solde base engagements + ajustement base caisse.

Sources : BCEAO et services statistiques nationaux.

## Mali – Balance des paiements

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
<b>a - Solde des transactions courantes (1 + 2 + 3)</b>	<b>- 755,1</b>	<b>- 218,5</b>	<b>- 814,3</b>	<b>- 637,2</b>
<b>1 - Biens et services</b>	<b>- 1 240,1</b>	<b>- 658,2</b>	<b>- 1 228,4</b>	<b>- 1 026,5</b>
<b>Balance des biens</b>	<b>- 373,6</b>	<b>290,1</b>	<b>- 169,2</b>	<b>- 1,9</b>
Exportations de biens FOB	2 153,4	2 759,4	2 693,8	3 161,6
<i>dont : or</i>	<i>1 566,1</i>	<i>2 262,9</i>	<i>2 129,4</i>	<i>2 449,7</i>
<i>coton</i>	<i>256,8</i>	<i>161,6</i>	<i>156,7</i>	<i>382,5</i>
<i>élevage</i>	<i>123,6</i>	<i>78,8</i>	<i>139,4</i>	<i>82,7</i>
Importations de biens FOB	- 2 527,0	- 2 469,3	- 2 863,1	- 3 163,4
Importations de biens CAF	- 3 008,3	- 2 939,6	- 3 491,6	- 3 857,9
<i>dont : produits pétroliers</i>	<i>- 738,4</i>	<i>- 815,9</i>	<i>- 915,3</i>	<i>- 1 387,2</i>
<i>produits alimentaires</i>	<i>- 352,4</i>	<i>- 466,8</i>	<i>- 533,6</i>	<i>- 801,6</i>
<i>biens d'équipement</i>	<i>- 554,5</i>	<i>- 651,6</i>	<i>- 823,6</i>	<i>- 688,6</i>
<b>Balance des services</b>	<b>- 866,6</b>	<b>- 948,3</b>	<b>- 1 059,2</b>	<b>- 1 024,6</b>
<i>dont fret et assurances</i>	<i>- 481,3</i>	<i>- 470,3</i>	<i>- 628,5</i>	<i>- 694,4</i>
<b>2 - Revenus primaires</b>	<b>- 407,5</b>	<b>- 425,2</b>	<b>- 456,5</b>	<b>- 499,5</b>
<i>dont intérêts sur la dette</i>	<i>- 33,5</i>	<i>- 33,4</i>	<i>- 38,0</i>	<i>- 40,5</i>
<b>3 - Revenus secondaires</b>	<b>892,5</b>	<b>864,9</b>	<b>870,6</b>	<b>888,8</b>
<b>Administrations publiques</b>	<b>441,9</b>	<b>372,8</b>	<b>336,3</b>	<b>329,3</b>
<i>dont aides budgétaires</i>	<i>104,2</i>	<i>48,8</i>	<i>18,0</i>	<i>10,1</i>
<b>Autres secteurs</b>	<b>450,7</b>	<b>492,1</b>	<b>534,3</b>	<b>559,4</b>
<i>dont transferts de fonds des migrants</i>	<i>529,0</i>	<i>535,0</i>	<i>586,1</i>	<i>621,5</i>
<b>b - Compte de capital</b>	<b>113,9</b>	<b>126,5</b>	<b>76,6</b>	<b>60,4</b>
<b>c - Compte financier</b>	<b>- 871,4</b>	<b>- 510,3</b>	<b>- 657,9</b>	<b>- 114,1</b>
Investissements directs	- 502,8	- 308,3	- 323,9	- 152,3
Investissements de portefeuille	- 152,8	- 191,2	- 392,9	- 118,8
Autres investissements	- 215,9	- 10,8	58,9	157,0
<b>Financement exceptionnel (pour mémoire)</b>	<b>0,0</b>	<b>31,8</b>	<b>8,8</b>	<b>9,3</b>
<b>d - Erreurs et omissions nettes</b>	<b>33,9</b>	<b>32,5</b>	<b>22,1</b>	<b>0,0</b>
<b>e - Solde global (a + b - c + d)</b>	<b>264,2</b>	<b>450,8</b>	<b>- 57,8</b>	<b>- 462,7</b>
<b>Taux de couverture <sup>a)</sup></b>	<b>67,7</b>	<b>82,0</b>	<b>70,8</b>	<b>76,9</b>
<b>Solde courant (en % du PIB)</b>	<b>- 7,5</b>	<b>- 2,2</b>	<b>- 7,7</b>	<b>- 5,6</b>
<b>Solde global (en % du PIB)</b>	<b>2,6</b>	<b>4,5</b>	<b>- 0,5</b>	<b>- 4,0</b>

a) Le taux de couverture (en %) correspond au total des exportations de biens et services rapporté au total des importations de biens et services.

Note : La sous-rubrique « Transferts de fonds des migrants » retrace uniquement les flux bruts entrants des transferts de fonds des migrants, tandis que le poste « Autres secteurs » retrace le solde des transferts courants au titre des autres secteurs (ménage, ISBLM, etc.).

Source : BCEAO.

## Mali – Crédits à l'économie ventilés selon leur maturité initiale

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2019	2020	2021	2022
Court terme	1 752	568	1 716	2 169
Moyen terme	677	547	924	969
Long terme	121	97	121	124
<b>Total</b>	<b>2 549</b>	<b>1 212</b>	<b>2 761</b>	<b>3 261</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Mali – Principaux postes comptables du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

Actif	2020	2021	2022	Passif	2020	2021	2022
Opérations de trésorerie et interbancaires	723	808	794	Opérations de trésorerie et interbancaires	1 238	1 096	1 739
Opérations avec la clientèle	2 822	3 257	3 840	Opérations avec la clientèle	3 654	4 472	4 620
Opérations sur titres et diverses	1 713	1 918	2 345	Opérations sur titres et divers	220	254	315
Valeurs immobilisées	369	390	368	Provisions, fonds propres et assimilés	516	550	674
<b>Total</b>	<b>5 627</b>	<b>6 372</b>	<b>7 347</b>	<b>Total</b>	<b>5 627</b>	<b>6 372</b>	<b>7 347</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Mali – Indicateurs d'activité du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
<b>Coefficient net d'exploitation</b> (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB)	<b>66,7</b>	<b>63,9</b>	<b>66,9</b>
<b>Coefficient de rentabilité</b> (résultat net / fonds propres)	<b>9,8</b>	<b>9,7</b>	<b>15,5</b>
<b>Taux de marge nette</b> (résultat net / produit net bancaire)	<b>17,2</b>	<b>16,2</b>	<b>27,7</b>
<b>Taux brut de créances en souffrance</b> (créances en souffrance brutes / total des créances brutes)	<b>10,0</b>	<b>10,4</b>	<b>9,4</b>
<b>Taux net de créances en souffrance</b> (créances en souffrance nettes / total des créances nettes)	<b>4,0</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>
<b>Taux de provisionnement</b> (provisions pour créances en souffrance / créances en souffrance brutes)	<b>61,8</b>	<b>58,5</b>	<b>57,0</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Mali – Compte de résultat simplifié du système bancaire

(en milliards de francs CFA (XOF))

	2020	2021	2022
<b>1. Produits bancaires</b>	<b>578</b>	<b>595</b>	<b>785</b>
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires	5	4	6
Produits sur opérations avec la clientèle	262	285	331
Produits sur opérations sur titres et diverses	88	104	109
Produits sur opérations de change	194	172	305
Produits sur opérations hors bilan	19	20	22
Produits sur prestations de services financiers	6	9	10
Autres produits d'exploitation bancaire	3	2	4
Déduction des intérêts sur créances en souffrance	0	1	1
<b>2. Charges bancaires</b>	<b>285</b>	<b>266</b>	<b>408</b>
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	39	27	36
Charges sur opérations avec la clientèle	62	74	83
Charges sur opérations sur titres et diverses	2	3	3
Charges sur fonds propres et assimilés	0	0	0
Charges sur opération de change	176	153	278
Charges sur opérations hors bilan	1	0	1
Charges sur prestations de services financiers	4	5	5
Autres charges d'exploitation bancaire	1	3	1
<b>3. Produit net bancaire (1 - 2)</b>	<b>293</b>	<b>329</b>	<b>377</b>
4. Produits accessoires nets	10	12	14
<b>5. Produit global d'exploitation (3 + 4)</b>	<b>303</b>	<b>342</b>	<b>391</b>
6. Frais généraux	173	189	209
7. Amortissements et provisions nets sur immobilisations	20	20	43
<b>8. Résultat brut d'exploitation (5 - 6 - 7)</b>	<b>110</b>	<b>132</b>	<b>139</b>
9. Dépréciation nette sur risques et pertes sur créances irrécouvrables	56	79	36
10. Réintégration des intérêts sur créances en souffrance	0	1	1
<b>11. Résultat d'exploitation (8 - 9 + 10)</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>104</b>
12. Résultat exceptionnel net	9	7	10
13. Résultat sur exercices antérieurs	0	0	0
14. Impôts sur les bénéfices	12	8	10
<b>15. Résultat (11 + 12 + 13 - 14)</b>	<b>50</b>	<b>53</b>	<b>104</b>

Note : L'entrée en vigueur du nouveau plan comptable bancaire (PCB) a conduit à la suppression du compte « produits divers ». Le solde de ce compte a été réparti entre les comptes suivants : « produits sur opérations de change », « produits sur opérations hors bilan », « produits sur prestations de services financiers » et « autres produits d'exploitation bancaire ». Les charges bancaires ont également subi des modifications liées au nouveau PCB.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Mali – Principaux indicateurs prudentiels du système bancaire

(en %)

	2020	2021	2022
<b>Ratio de couverture des risques (solvabilité)</b>	<b>14,3</b>	<b>14,2</b>	<b>14,4</b>
<b>Rapport de liquidité</b>	<b>96,3</b>	<b>111,5</b>	<b>105,1</b>

Source : Commission bancaire de l'UMOA.

## Mali – Banques respectant les normes prudentielles

(en % des banques déclarantes)

	2020	2021	2022
Représentation du capital minimum par les fonds propres de base Tier 1 (FPB (T1))	93	93	93
Ratio de fonds propres (Common Equity Tier 1) ( $\geq 7,5$ %)	100	100	100
Ratio de fonds propres de base (T1) ( $\geq 8,5$ %)	100	100	93
Ratio de solvabilité global ( $\geq 11,25$ %)	100	100	93
Norme de division des risques ( $\leq 35$ %)	53	47	60
Ratio de levier ( $\geq 3$ %)	93	100	93
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales (25 % du capital de l'entreprise)	100	93	100
Limite individuelle sur les participations dans les entités commerciales ( $\leq 15$ % FPB (T1))	100	100	100
Limite globale de participations dans les entités commerciales (60 % des fonds propres effectifs (FPE))	100	100	100
Limite sur les immobilisations hors exploitation ( $< 15$ % FPB (T1))	80	67	60
Limite sur le total des immobilisations hors exploitation et des participations ( $< 100$ % FPB (T1))	93	100	93
Limite sur les prêts aux actionnaires, aux dirigeants et au personnel ( $< 20$ % FPE)	100	93	93
Coefficient de couverture des emplois à moyen et long terme par les ressources stables ( $\geq 50$ %)	80	73	100
Coefficient de liquidité ( $\geq 50$ %)	80	73	100

Note : Normes applicables en 2022. Le passage aux normes de Bâle II et Bâle III se traduit notamment par une augmentation de certains seuils en vigueur pendant la période de transition courant de 2019 jusqu'en 2023, suivant le calendrier révisé par la décision 019 06/26/2020/CE/UMOA.

Source : Commission bancaire de l'UMOA.